



Hernie inguinale

CHU
de Liège

Citadelle
Pédiatrie



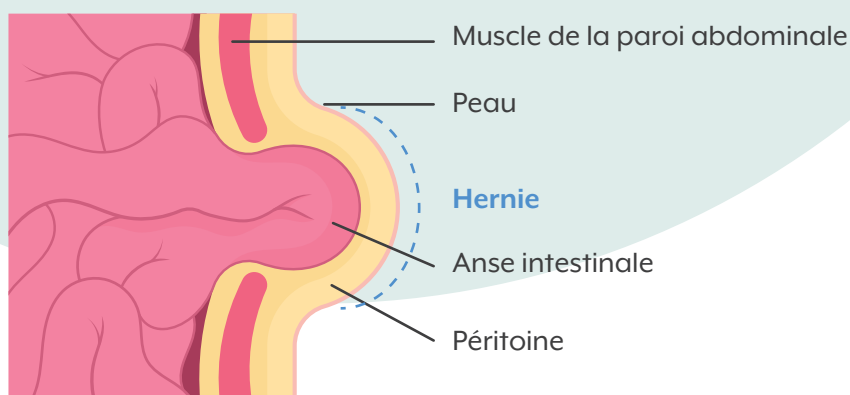
La hernie inguinale, qu'est-ce que c'est ?

La hernie inguinale est la sortie d'un organe ou d'une partie d'un organe hors d'une cavité dans laquelle il est normalement contenu.

La hernie inguinale est facilement identifiable, par l'existence d'une petite masse située au-dessus du pli de l'aîne. Elle survient principalement lors des pleurs, de la toux ou d'un effort.

En raison du risque d'étranglement de la hernie (maximum durant les premiers mois de vie), le traitement est chirurgical et consiste à replacer son contenu dans l'abdomen, puis à refermer.

Coupe de profil de la paroi abdominale avec présence d'une hernie



Avant l'opération

Pour aller au bloc opératoire, votre enfant devra :

- _ Voir l'anesthésiste, soit en salle d'hospitalisation, soit directement au bloc opératoire. Vous recevrez un carnet avec toutes les informations pour l'opération. Vous y trouverez aussi les consentements à la chirurgie et à l'anesthésie que vous devrez signer avant l'opération.
- _ Rester à jeun :
 - _ de solides (repas, panades,...) 8h avant
 - _ de lait 6h avant s'il boit du lait en poudre
 - _ 4h avant si vous l'allaitez.
 - _ Il pourra peut-être boire de l'eau sucrée jusqu'à 2h avant, sur consigne de l'anesthésiste
- _ Aller se laver avec le produit adapté donné par les infirmiers
- _ Enfiler une chemise d'opération (sans sous-vêtements) et un lange propre
- _ Si votre enfant présente de la toux, un nez qui coule, de la fièvre, des diarrhées et/ou vomissements, signalez-le à l'équipe infirmière.



Après l'opération

- _ Vous pourrez rejoindre votre enfant en salle de réveil.
- _ Il y a un pansement dans le pli inguinal du côté opéré. C'est par là que sont passés les instruments lors de l'opération.
- _ Des antidouleurs seront donnés d'office pendant les 24 premières heures pour éviter l'apparition de la douleur. Si celle-ci est tout de même présente, n'hésitez pas à appeler l'équipe infirmière.
- _ Votre enfant devra être placé sous monitoring pour la nuit afin de surveiller ses paramètres.
- _ Vous pourrez sortir le lendemain sur autorisation du chirurgien.


Consignes pour le retour à domicile

A la maison, vous devrez surveiller les points suivants :

- _ Les pansements doivent rester au sec Pas de bain ni de piscine.
- _ La toilette doit être réalisée au gant de toilette
- _ Contacter les urgences ou votre médecin traitant si :
 - _ Les pansements sont tachés et que la tache grandit au fil des heures ou si vous remarquez un saignement actif.
 - _ Votre enfant fait de la température
 - _ La douleur est incontrôlable malgré les antidouleurs prévus.

Le pansement doit rester 10 jours au total. Ce sont des fils résorbables qui tomberont tout seuls.

L'équipe vous souhaite un bon retour.



Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire au

04 321 66 35 (salle 57)

04 321 60 45 (Urgences)

ou chez votre médecin traitant

